

## LE PÈRE

## DU PEUPLE,



Journal politique hebdomadaire.

DURAND aîné,  
Directeur-général.  
JACQUET, gérant responsable.

PRIX DE L'ABONNEMENT.  
Pour un an, 40 fr. pour toute la France et 42 fr. pour l'étranger.  
Pour six mois, 6 fr. pour la France, 7 fr. pour l'étranger.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois.

On s'abonne :

A la direction générale rue de Pury, 41, à Lyon ; — Paris, rue des Postes, 43, et dans chaque canton de la France, chez les Directeurs de la société du Père du Peuple.

Les Annonces agrées sont insérées à raison de 25 cent. la petite ligne.

Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

## AVIS TRÈS IMPORTANT

L'assemblée générale des actionnaires de la société du journal le Père du Peuple, s'est réunie à Lyon dans ses bureaux les 15 et 16 de ce mois, au nombre de plus de 30 membres présents ou représentés.

Sur le rapport et la proposition du conseil d'administration réuni deux jours avant, elle a décidé :

1<sup>o</sup> Que le siège social et les bureaux du journal seraient immédiatement transférés à Paris ;

2<sup>o</sup> Que le journal paraîtra une ou deux fois par semaine ou même tous les jours, selon que l'administration le jugera opportun ;

3<sup>o</sup> Que le transfert du siège social à Paris ayant été décidé à l'unanimité, M. J.-B. Gondy, ex-directeur général de la société, a démontré l'impossibilité où il était de transporter sa résidence à Paris, malgré le désir qu'il avait de rester à la tête de l'administration ; qu'en conséquence et tout en regrettant la démission offerte par M. Gondy en faveur de M. Durand, ex-administrateur de la société, l'assemblée acceptait cette démission et nommait M. DURAND, directeur-général de la société du journal, à partir de ce jour.

Les comptes de la gestion de M. Gondy, depuis la fondation du journal jusqu'à ce jour, ont été vérifiés, discutés dans les diverses réunions des 15 et 16 de ce mois et approuvés par l'assemblée générale.

M. Gondy, pour témoigner de l'intérêt qu'il continuera de porter à l'œuvre, a pris de nouvelles actions de la société pour 1,800 fr., et a de plus, mis à la disposition de la caisse de la société qui a accepté le tout avec reconnaissance, une autre somme de 1,500 fr.

Signé : DURAND aîné et C<sup>ie</sup>,  
ex-administrateur, directeur général.  
BRUN (de St-Etienne), secrétaire.

L'imprévu ! c'est le mot qui caractérise notre situation politique et sociale. Chaque jour amène ses orages, ses événements, ses complications, ses cris de fêtes ou de deuil. Que faisons-nous ? Où allons-nous ? A quand donc la solution de ces terribles problèmes, que notre époque est condamnée à résoudre, et dont la révolution de février n'a été que la première et la plus simple expression ? Comme Sisyphus, à rouler sans relâche une roche énorme du pied au sommet d'une montagne, la France serait-elle condamnée à porter éternellement le fardeau de ses misères et de ses souffrances ?

Voilà les questions que nous nous adressons chaque jour sans pouvoir jamais y répondre.

Oui, nous marchons à l'imprévu, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Jetons en effet nos regards sur ce qui se passe au milieu de nous et autour de nous.

Au-dedans, c'est l'anarchie la plus complète dans ses idées, ce sont les petites ambitions, les rivalités jalouses, les luttes mesquines de citoyens qui font surtout prédominer leur propre cause sur la sainte cause de la République et de la liberté des peuples.

C'est le peuple lui-même qui, trompé sur la valeur de certains hommes de son choix, ne s'aperçoit point qu'il est dangereux de les regarder comme un principe vivant, tandis qu'ils ne sont tout au plus que les représentants d'une idée dont ils exploitent malheureusement à leur profit tout le prestige que l'erreur attribue à leurs mérites personnels ; c'est la réaction qui s'empare de toutes les fautes soit du peuple, soit de l'Assemblée nationale, soit du pouvoir exécutif, pour s'en faire un levier avec lequel elle puisse ébranler et détruire la République.

En doutez-vous ? Jugez-en par les actes.

Direz-vous que la révolution de février a été faite par le peuple pour la plus grande gloire de tels ou tels hommes qui se pavanent au haut de l'échelle politique ?

Direz-vous que le but de la révolution était l'apothéose de la démocratie dans la personne de ces hommes qui n'ont eu qu'un mobile, hélas ! bien peu démocratique, la satisfaction d'une ambition de géant pour une taille et un cœur de nain ?

Direz-vous qu'un principe, le principe sacré de la démocratie s'est incarné dans ces personnages au point d'être confondus avec eux-mêmes, et que ce principe ne puisse rayonner que de leur gloire, briller que de leur éclat, vivre que de leur vie, sans grandeur et sans existence qui lui soient propres.

Direz-vous que le principe démocratique n'est point immuable, éternel comme le peuple, parce que ces mêmes hommes passent tour-à-tour, sous nos yeux, brisés, usés, avilis ? Ces nouveaux Icariens n'ont-ils point voulu se substituer au soleil de la démocratie ? Et vous étonnez-vous que leurs ailes se soient fondues à ses brûlants rayons ?

Direz-vous enfin que la réaction, sous quelque forme qu'elle se présente, assez habile pour ne point combattre un principe qu'elle sait ne pouvoir jamais détruire, n'attaque les hommes du pouvoir que pour eux-mêmes, et non parce que vous les avez confondus avec les principes ?

Non, vous ne le direz pas, vous ne pouvez le dire. Toute la faute de notre temps est de nous être attachés à des hommes et non aux idées. Les hommes passent, les idées restent ; la République tomberait avec ses faux prophètes que le principe républicain resterait debout, au milieu des ruines, il est vrai, mais debout, toujours debout !

Aussi, sans nous étendre sur les conséquences désastreuses que nos erreurs ont produites au milieu de nous, voyons si la politique extérieure ne s'en ressent point.

Quels sont nos rapports avec l'étranger ? — Quel peuple, naguère confiant en nos destinées, ne se retire point de nous ? Nous avons proclamé la fraternité ; comment la pratiquons-nous en Italie, en Pologne, en Allemagne ? A vous-nous une fois pressés les mains que nous ont tendues tant de défenseurs des libertés humaines sur tous les points du globe ?

Disons-le, à l'intérieur comme à l'extérieur, rien de fort, de noble, de grand n'a été fait.

Après cela, étonnez-vous que l'imprévu soit, comme l'épée de Damoclès, suspendu sur nos têtes !

Oui, répétons-le, pour que toute oreille l'entende, nous marchons à l'imprévu sans boussole et sans guide.

Mais l'imprévu, ce peut être les catastrophes, la guerre civile, la guerre étrangère ; ce peut être l'abîme enfin, si le peuple qui seul est vrai, fort et grand, ne prend en main sa défense, et ne venge sa confiance trompée sur la tête des misérables qui s'en sont fait un piédestal.

Intrigants, à vous donc de rentrer dans la poussière avant que le peuple se lève ! Peuple, à toi aussi de te lever !

F. D.

Se souvient-on des libéraux de 1830, de ces hommes qui se trouvèrent tout prêts, au sortir d'une révolution faite au nom de la liberté, à jeter l'une après l'autre aux pieds d'un roi toutes les libertés publiques, de ces hommes qui nous conduisirent à travers les gloires de la rue Transnonain et tant d'autres qu'on sait, à travers les lois de septembre et sous le bâton des assommeurs, aux félicités monarchiques dont nous avons joui pendant dix-sept ans ? Eh bien, ces hommes ont reparu, et ce sont eux maintenant qui règnent ; le pouvoir est encore une fois passé dans leurs mains.

La loi votée sur leur demande, laisse loin derrière elle tout ce qu'avaient imaginé, sous Louis-Philippe, les esprits les plus féconds en énormité : loi vraiment draconienne, comme on l'a nommée dans l'Assemblée même. Le droit de réunion, la presse, elle frappe tout également. Elle crée des crimes que, le plus souvent, on commettra sans le savoir, des crimes ignorés de ceux qui en subiront la peine. Elle établit la complicité morale, cette monstruosité que le gouvernement déchu lui-même n'avait pas osé introduire dans la législation. Voilà ce qu'après un mûr examen, le citoyen Marie est venu demander qu'on votât d'urgence. Il faut en finir ! s'est-il écrié : et, en effet, il en a fini avec la justice et l'humanité.

Il faut en finir : en finir avec qui ? Avec le peuple, avec ce peuple dont naguère encore on exaltait si justement l'esprit d'ordre et le patriotisme, avec ce peuple dont on s'honorait d'être les humbles mandataires, avec ce peuple qui croyait pourtant être pour quelque chose dans la révolution qu'il a faite. Enfin, c'est entendu, il faut en finir avec le peuple.

Mais pensez-vous qu'il soit si facile d'en finir, en effet, avec le peuple ? D'autres l'ont tenté, et plus d'une fois : qu'en est-il advenu ? Etes-vous plus forts ? Etes-vous plus habiles ? Vos lois seront-elles plus puissantes que leurs lois, votre police plus vigilante et plus active que leur police ? Rois d'hier, le vertige vous a pris bien promptement.

Nous ne savons pas, telle est la confiance que vous nous inspirez, nous ne savons pas ce qui sera demain, ce que vous ferez, ou ce que l'on fera de vous ; mais voici ce que nous savons. Le temps des monarchies est à jamais passé ; elles peuvent reparaitre, comme ces naufragés qui remontent un instant à la surface pour redescendre l'instant d'après

et disparaître au fond de l'abîme. Rien de possible maintenant que le peuple et le règne du peuple; rien de durable que ce qui, sorti de lui, restera uni à lui. Le repousser, le craindre, c'est craindre, c'est repousser la vie. Il est devenu la société même, et nous ne dirons pas par le nombre, mais par le sentiment profond de ce qui la conserve et la développe, par l'instinct de l'avenir que Dieu lui destine. Le peuple aujourd'hui, le peuple presque seul a la conscience du droit et du devoir, du principe moral qui lie les hommes aux hommes, les nations aux nations, du principe opposé à ce fatal égoïsme qui les isole et les divise, à la doctrine des intérêts qui les constitue dans un état de guerre permanent, à l'abject matérialisme où elles se putréfient.

Tout pouvoir qui se sépare du peuple, qui n'est pas uniquement le mandataire révocable du peuple, l'exécuteur des volontés du peuple, est hors du droit. Il ne gouverne pas, il opprime, et justice en sera faite bientôt.

LAMENNAIS. (*Le Peuple constituant.*)

#### Nouvelles diverses.

On dit que la majorité du corps des officiers de la légion de la garde nationale de la commune de Belleville, qui avait gratifié le prince Louis Bonaparte de son vote, a formellement déclaré dans une réunion qui a eu lieu dernièrement, que si le prince Louis n'était pas admis par l'Assemblée nationale, ils donneraient leur démission en masse.

— Le *Propagateur des Ardennes* du 9 juin nous arrive aujourd'hui, et il nous apprend que dans la nuit un grand nombre de proclamations ont été affichées à Charleville; elles étaient ainsi conçues :

« Français !

« Après avoir de nouveau chassé la tyrannie qui nous avait trompés en juillet, nous nous sommes encore laissés tromper par une tyrannie plus hypocrite et plus infâme en ce qu'elle se cache sous le voile de la démocratie; au lieu d'un roi qui nous dépouillait, nous en avons plusieurs qui s'engraissent à nos dépens.

« Ardennais ! courons donc aux armes, brisons nos fers, montrons un exemple que la France se hâtera de suivre, et plaçons à notre tête le seul homme qui en soit digne. Plaçons-y Louis Napoléon.

« Vive l'empereur ! »

— Des lettres particulières, reçues de la Charente-Inférieure, nous apprennent que des milliers de paysans se sont rendus aux élections aux cris de : Vive Napoléon ! et qu'on pouvait lire sur plusieurs chapeaux cette double devise : Vive Napoléon ! A bas la République !

— On assure que dans l'Yonne beaucoup des bulletins qui nommaient le prince Louis, portaient après son nom ces mots : Point de République; d'autres : Point de RUINE PUBLIQUE.

— La perception de l'impôt sur les boissons a occasionné des troubles assez graves à Toul. L'autorité a été méconnue. La garnison de Nancy a reçu l'ordre de marcher sur Toul.

— On nous rapporte que M. Richon des Brus, ex-député, aurait été tué de trois coups de poignard, au Puy (Haute-Loire).

— Le frère Léotade s'était pourvu en cassation contre l'arrêt de condamnation de la cour de la Haute-Garonne qui l'a frappé. — Son pourvoi a été rejeté.

— Lundi soir, à cinq heures, un violent orage a éclaté sur la ville d'Auch et ses environs. Des socs d'eau sont tombés mêlés de grêlons de médiocre grosseur. La grêle a causé des ravages sur plusieurs territoires. On cite ceux de Traversères, de Montferrant-Plavés, de Soisan, de Castelnau-Barbarens, d'Ornézan, de Sansan et la contrée d'Enbats, dans la commune d'Auch.

A Auch, la pluie est tombée avec une telle précipitation et une telle abondance, que le ruisseau d'Embaquès, dont le pont s'est promptement obstrué, est monté à une hauteur qui commençait à devenir menaçante. On a craint un instant de voir se renouveler l'inonda-

tion de 1856, d'affligeante mémoire, qui coûta la vie à onze personnes de ce quartier. Déjà l'eau gagnait le rez-de-chaussée d'une maison. Des citoyens dévoués s'y précipitent et enlèvent deux vieillards malades et un enfant qu'ils portent en lieu de sûreté. Ensuite, continuant de lutter avec le torrent, dans lequel ils sont jusqu'à mi-corps, ils parviennent à dégager la grille du pont d'Etigny des herbes qui l'obstruent, et alors l'eau peut s'écouler naturellement.

— On nous écrit de Mirande (Gers) :

« Quelques troubles ont eu lieu dans la commune de Ville-Cantal, à l'occasion de l'impôt de 45 centimes.

« Un huissier s'étant transporté chez un particulier pour réclamer les 45 centimes, a été maltraité par ce particulier et par les habitants de cette commune. La justice de l'arrondissement de Mirande ayant été prévenue de ce fait, s'est transportée sur les lieux; elle a été assaillie par une bande de 4,000 personnes armées de fourches, de haches et de fusils, qui l'ont forcée de se retirer. Les montagnards des Pyrénées ont écrit à Villers-Cantal que si la justice se présentait de nouveau, ils viendraient au secours des habitants. »

— Le dernier représentant de la République française auprès de la Sublime-Porte, le général Aupich vient d'aviser le gouvernement français de son heureuse arrivée à Constantinople à bord du navire la *Moëlle*. Il n'avait point encore été reçu officiellement par le gouvernement auprès duquel il doit être accrédité.

— Le ministre des affaires étrangères a reçu la démission de M. His de Butavel, chargé d'affaires de France auprès du gouvernement brésilien.

#### Nouvelles étrangères.

##### PRUSSE.

BERLIN, 2 juin. — La sortie des armes qui depuis plusieurs jours partent de l'arsenal, a excité la défiance contre le gouvernement et amené une agitation menaçante. Hier le peuple s'est rassemblé devant l'arsenal et a demandé que la garde en fût confiée à des bourgeois exclusivement et que chacun pût obtenir des armes et des munitions. Le gouvernement dut satisfaire aux désirs du peuple. Le commandant de la garde nationale, le général Aschoff a été contraint de se retirer.

Il n'y a pas eu de mouvements plus sérieux; mais les matières inflammables sont tellement accumulées qu'une étincelle causerait un incendie.

— On écrit de Berlin, 3 juin, à la *Zeitung's-Halle* :

« Dans l'après-midi on a remarqué une grande agitation parmi le peuple. Une proposition populaire de M. Behrends avait été rejetée par l'Assemblée nationale. MM. Yung et Brill ont eu la plus grande peine à calmer l'agitation des esprits. Le peuple était irrité au plus haut degré de ce que l'assemblée avait refusé de rendre justice aux héros des journées de mars. M. le ministre d'Arnim, auquel on reprochait d'avoir dit que le peuple ne méritait pas que l'assemblée nationale délibérât au milieu de lui, fut attaqué, et les étudiants ne parvinrent qu'avec peine à le dégager. »

##### MOUVEMENT RÉPUBLICAIN A BERLIN.

Une lettre de Langensalza (Saxe-Weimar), en date du 4 juin, annonce qu'il y a eu une nouvelle insurrection à Berlin; que les Hambourgeois, après avoir proclamé la république, envoient au secours des Berlinoises quatorze mille hommes; que Breslau s'est aussi insurgé et marche sur Berlin.

Nous reproduisons ces nouvelles sans commentaires.

BERLIN, 4 juin. — Aujourd'hui, il y a eu une commémoration du 18 mai dernier. Un immense cortège, composé des clubs, des corporations d'état auxquelles s'étaient joints les étudiants, le tout formant une masse de 80,000 individus, a parcouru les rues et places de la ville, au milieu d'une affluence de plus de 200,000 curieux. Les travailleurs portaient une bannière sur laquelle on lisait ces mots : « Travailleurs sans pain. » Les membres du côté gauche de l'Assemblée nationale avaient pris place dans le cortège. Tout s'est passé tranquillement. On voyait beaucoup de drapeaux aux couleurs noire, rouge et or. Le défilé a duré trois heures.

GRAUDENTZ, 4<sup>er</sup> juin. — On arme promptement notre

forteresse et on rase les glaciés. On attribue ces mesures à nos relations avec la Russie.

WESEL, 2 juin. — Depuis plusieurs jours on détruit toutes les plantations sur nos glaciés. Des centaines d'ouvriers sont occupés à réparer les fortifications et à en établir de nouvelles. On rappelle sous les armes tous les hommes valides. Mais pendant qu'on se prépare ainsi contre un ennemi imaginaire de l'extérieur, les partis se dessinent plus que jamais en Prusse et dans les provinces rhénanes, et un prochain conflit paraît être imminent.

##### ALLEMAGNE.

VIENNE, 1<sup>er</sup> juin. — Nous avons maintenant deux gouvernements qui agissent d'un commun accord : le ministère et le comité composés de toutes les classes de la population. Hier, le calme a été troublé par une émeute de soldats. On devait appliquer la peine de bâton à un soldat qui y avait été condamné, mais les militaires se refusèrent à exécuter cette punition, et on dut y renoncer. C'est là une nouvelle preuve dans les idées de liberté et d'humanité que Metternich avait toujours cherché à étouffer en Autriche.

Un décret impérial d'Inspruck abolit l'exposition et la marque; il prescrit des procédés plus juridiques plus modérés. Il promulgue en même temps une amnistie complète pour tous les condamnés de Gallicie et prononce l'abolition de la peine de mort.

L'état financier empire chaque jour. On évalue à 5 millions de florins le déficit du mois d'avril. On ne peut y porter remède que par l'abolition des couvents.

On n'a pas encore de nouvelles sur l'effet que les événements de Vienne ont produit à Insbruck.

PRAGUE, 30 mai. — Aujourd'hui, on a ouvert par une messe solennelle le grand congrès slave; elle a été célébrée par des popes serviens. Notre ville ressemble à un grand bal masqué, où apparaissent les différents costumes slaves : le czeche ancien et moderne, le polonais, le croate, le dalmate, le servien. Par dessus domine la peau d'ours russe.

##### ITALIE.

NAPLES, 4 juin. — On vit ici dans une continuelle agitation; tous ceux qui le peuvent abandonnent la ville. Ferdinand, présumant que la ruine de son pouvoir approche, fait embarquer sur une frégate anglaise une grande quantité de vivres et de bagages. 200 carabiniers sont revenus de Cosenza sans leurs armes.

On peut dire que Ferdinand a cessé de régner, parce que personne ne peut gouverner par le fer. Sa catastrophe sera mémorable comme sa perfidie et sa férocité. Le sang de tant de malheureux égorgés par ses sbires l'aura bientôt étouffé. (*Corr. Mercantile.*)

PALERME. — Huit cent gardes nationaux, volontaires, officiers de l'armée, attendent sur le môle les quatre cents braves qui vont s'embarquer, et sont en ce moment dans la cathédrale où ils implorent la protection divine pour aider au triomphe de leur généreuse entreprise; ils partent avec de l'artillerie, des munitions de guerre et de bouche, animés du désir de vaincre ou mourir.

##### ARMÉE PIÉMONTAISE.

##### Bulletin du jour.

MILAN, 6 juin, deux heures après midi. — La retraite précipitée des autrichiens a été occasionnée par la nouvelle arrivée au général Radetzki de la capitulation de Peschiera.

Nous allons porter nos positions vers Isola della Scala, pour couper les communications entre Vérone et Mantoue.

— On écrit de Venise, le 3 juin :

« Hier, une partie de l'escadre italienne a vu le feu ennemi; la frégate *Beraldo* et les deux pyroscaphes *Tripoli* et *Malfatano*, avec six canonniers, se sont approchés du fort Caorlo dans l'intention de démonter les batteries. Sur les quatre heures, la flotte étant à portée du canon, le feu commença; mais un assez gros temps s'étant élevé, M. de Villarey, commandant du *Beraldo*, donna le signal du départ, remettant à un autre jour la suite de cette expédition qui, du reste, avait peu d'importance. Le *Tripoli* a reçu trois boulets dans ses verges et personne n'a été tué.

VENISE, 4 juin. Les deux forteresses de Palmanova

d'Osopo, résistent vigoureusement. Voici la réponse faite par le colonel Licurgo Zannini, commandant du fort d'Osopo, au major autrichien Giuseppe Tomaselli, qui lui offrait une capitulation fondée sur la reddition d'Udine :

« La capitulation d'Udine a été considérée par ma garnison comme humiliante et indigne de nous italiens, et comme telle nous la réprouvons.

« Il est donc inutile de nous proposer de nous rendre. La force seule pourra nous contraindre à rendre le fort, que nous défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

« Le colonel LICURGO ZANNINI. »

AUTRICHE.

Le célibat des prêtres vient d'être aboli en Autriche dans le comtat de Temesch. L'empereur d'Autriche a publié une proclamation dans laquelle il promet son retour à Vienne et le maintien des conquêtes du 15 mai. L'empereur continue à prendre l'opinion de la cour pour celle du peuple. Il n'est pas certain que Vienne veuille aujourd'hui ouvrir ses portes au bon empereur de Tarnow et à ses courtisans.

BRÉSIL.

Lord Howden est arrivé à Portsmouth hier au soir sur le bateau à vapeur de S. M. Firebrand était parti de Rio-Janeiro le 28 avril. La nouvelle des révolutions survenues dans l'Europe continentale a produit un effet étonnant au Brésil. Les affaires avec la France ont été arrêtées. L'empereur était à Rio, très affecté par l'expulsion de la maison d'Orléans avec laquelle il est si étroitement lié. L'ambassadeur français a immédiatement retiré le drapeau de son hôtel et suspendu ses fonctions diplomatiques.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Nous venons de recevoir des nouvelles de New-York jusqu'au 24 mai.

On lit dans le *New-York-Herald* une lettre de Venezuela dans laquelle il est dit que les provinces de Macaribo, Truxillo, Cero et Mérida se sont révoltées et prononcées contre le président Monagas, à raison du carnage des représentants du peuple, qui a eu lieu le 24 janvier dernier.

INDE.

Des lettres de Malte, en date du 5 juin, donnent les nouvelles suivantes :

« Dans le royaume de Lahore, la nouvelle de la révolution française et de la proclamation de la République avait produit une immense sensation. Des mouvements séditieux et révolutionnaires avaient éclaté dans tout le royaume. Le gouvernement anglais préparait de grands mouvements de résistance. On parlait de collisions sanglantes. »

Algérie.

On écrit de Toulon :

« Toutes les lettres particulières d'Afrique signalent une grande fermentation parmi les Arabes. Ils sont avides des nouvelles de France et du sultan des Français, dont on leur fait difficilement comprendre la disparition. On remarque surtout leur empressement à assister à l'embarquement des troupes pour la France, et ils tâchent de compter le nombre d'hommes qui sont rappelés.

**Repealers irlandais.** — On lit dans le *Times* :

Les membres de la confédération irlandaise se sont réunis dans Murichall. Le fauteuil était occupé par M. Morgan, solliciteur de la corporation. Il a été lu une lettre de M. Smith O'Brien, qui regrette de ne pas pouvoir prendre part aux débats ni assister aux séances. Les suites des violences qu'il a essayées à Limerick, ont compromis sa santé. Son médecin lui ordonne le repos et la campagne ; mais il signera tous les documents que la confédération croira devoir adopter en son absence.

M. S. Dillon a dit ensuite que l'escamotage de la liberté de M. John Mitchell ne servirait à rien. Pour un républicain qui existait il y a un mois, aujourd'hui lord Clarendon en peut compter vingt. Si l'on a cru faire de la terre au petit pied et intimider la confédération, on s'est abusé. La confédération ne reculera pas devant les fantômes de 12 jurés vendus ! Un gouvernement qui n'a pas

d'autres expédients pour se maintenir, touche à sa ruine. Avant deux mois, le peuple irlandais sera organisé et armé de manière à défier tous les jurys vendus à lord Clarendon, ou s'il ne l'est, c'est qu'il mérite d'être à jamais asservi.

M. Duffy dit qu'il a été fait, par les repealers de Conciliation-Hall, des ouvertures pour une réunion ou plutôt une fusion. La nouvelle association qui résulterait de cette fusion, aurait pour but non de discourir, mais d'organiser dans toute l'Irlande, des clubs de repeal. Le grand avantage de cette réunion serait que toute l'Irlande reconnaîtrait la nouvelle assemblée, et que la population entière se rallierait à la ligue. (Applaudissements.)

M. Meagher : La main de M. Mitchell chargée de fers a pris soin d'inscrire sur les murs de la geôle de Newgate les destinées de la patrie ; nous ne nous appartenons plus. A partir de ce jour, nos cœurs et nos bras sont à la patrie, à la liberté, à la vengeance ! Si nous avons laissé partir John Mitchell, c'est parce que les chefs l'ont voulu. Le peuple était prêt pour le sacrifice, il a été retenu. Sans cela, les étoiles du ciel brilleraient aujourd'hui sur les tombes de milliers de martyrs. (Applaudissements.) 40,000 hommes de troupes étaient concentrés à Dublin ; le peuple n'était pas organisé, nous ne savions pas si le pays nous soutiendrait, voilà ce qui nous a décidé à temporiser, à modérer l'ardeur des confédérés.

Une voix : Vous avez bien fait.

Mais nous n'oublierons pas que nous avons à venger l'injure faite à M. Mitchell. Les Anglais ne doivent pas rester dans cette île. (Applaudissements.) Les générations successives se légueront la haine et l'injustice anglaise, et tout le monde sait que les félons de 1848 sont nés du sang qui rougit les échafauds de 1798. (Applaudissements.) Les baïonnettes anglaises pâliront devant le feu éclatant qui brûle et dévore l'âme de la population irlandaise. Il faut que le sort de l'Irlande se décide cette année. Nous sommes à bout, ainsi préparez vos armes. (Applaudissements.) Pour délivrer John Mitchell il faut que l'Irlande revête son armure et se couvre de gloire. (Applaudissements.) L'assemblée s'est séparée, les clubs ont pris leur ordre de marche.

DUBLIN, 9 juin. — La journée a été parfaitement tranquille. Les mesures prises par le gouvernement contre les meetings chartistes, ont ranimé la confiance et fait hausser les fonds à la bourse.

TURQUIE. Constantinople. — Le paquebot le *Bosphore*, arrivé de Constantinople qu'il a quitté le 30 mai, nous a appris l'arrivée du général Aupick, ministre plénipotentiaire de la République française près le sultan. Ce prince, conseillé aujourd'hui par le parti russe, ne se hâte pas de reconnaître le nouveau gouvernement français. En tout temps d'ailleurs, les Turcs ont été si étrangers à la première notion d'une république et si prodigieusement ébahis devant un régime où le peuple gouverne, qu'il faut bien le temps de leur faire comprendre ce dont il s'agit. Cela ne fut pas facile en 92, et il en résulta les plus curieux quiproquos. Ce que les Turcs virent de plus clair dans le pouvoir du comité de salut public, ce fut le droit de couper des têtes ; mais leurs idées ne commencèrent à se rasseoir qu'à l'avènement du pouvoir militaire du grand capitaine que les Orientaux appellent encore Sultan Bounaberdi.

Le *Nouvelliste* espère toutefois que si Réchid-Pacha vient à reprendre faveur, comme le bruit en courait au départ du *Bosphore*, le rétablissement du dernier grand-visir simplifiera beaucoup les négociations et amènera une prompt reconnaissance. Initié comme il l'est aux idées de l'Europe, Réchid-Pacha pourrait effectivement rendre de grands services à la paix ; on devrait seulement se rappeler qu'il n'est jamais arrivé aux affaires sans renier et trahir ses amitiés de Paris, témoin le traité de 1840, signé et exécuté sous son ministère, témoin encore sa conduite plus qu'équivoque, parfois hostile, dans les récentes négociations de l'affaire du Liban. L'indulgence excessive de la presse française envers Réchid-Pacha ne l'enhardirait-elle pas à tromper de nouveau la confiance de notre pays ?

PRUSSE RHÉNANE. — Cologne, 11 juin. — Hier, une grande anxiété a régné ici, car on s'attendait généralement à des troubles. Cependant l'ordre n'a

pas été troublé, mais on craint que demain il n'en soit autrement, attendu qu'un mouvement doit, dit-on, éclater dans toute la province rhénane.

Suite et fin de la lettre adressée au ministre des finances à Paris.

Je propose des billets de 1,000 francs ni plus ni moins. D'une plus forte somme, ils seraient quelquefois gênants ; d'une moindre, ils seraient trop sujets à la contrefaçon, parce que passant entre plus de mains, les endossements seraient plutôt remplis et le seraient de signatures moins connues. On pourrait cependant peut-être en faire de 500 francs, le peu de numéraire que nous avons servirait aux petits paiements.

Ces billets seraient uniformes et auraient cours forcé comme argent, d'un bout de la France à l'autre. On pourrait donc les employer en paiement par la poste de Marseille à Paris, à Strasbourg, de Lyon à Bordeaux, etc. Le commerce économiserait ainsi les ports des groupes, les frais de banquiers, etc., économie qui se réaliserait en définitif au profit de tous, ce qui est encore de la vie à bon marché.

J'ai dit que ces billets ne seraient valables que pour un an, j'ai pour cela deux motifs : le premier, pour que le gouvernement, en délivrant de nouveaux billets, perçoive de nouveau ses 3 p. 0/0 ; le second, afin que ces billets, se renouvelant plus souvent et recevant de nouveau des endossements, soient moins sujets à la contrefaçon.

Un mois avant l'échéance, le gouvernement devrait faire parvenir à chaque commune de nouveaux billets, dont la date seule serait changée, qui seraient de nouveau souscrits par les propriétaires débiteurs qui paieraient en même temps 3 p. 0/0, pour l'année à courir.

Ces nouveaux billets, une fois souscrits, resteraient entre les mains des maires, pour que ceux-ci puissent, au jour de l'échéance, les donner en échange des anciens qui leur seraient rapportés. Ces anciens billets qui seraient de tous les points de la France, seraient renvoyés, par les soins des maires et des préfets, chacun dans leur commune respective, afin de les brûler en présence du maire et du souscripteur, lorsque celui-ci en aurait reconnu le nombre et l'identité.

Les billets faux seraient perdus pour celui qui les rapporterait à l'échange, sauf son recours, s'il était possible, contre son cédant. Comme c'est le souscripteur qui est le mieux à même de reconnaître le faux et qu'il aurait tout intérêt à faire détruire ses bons billets, pour qu'ils ne lui soient pas représentés plus tard, il conviendrait, le cas échéant, de pouvoir lui indiquer le dernier porteur du faux, contre lequel il aurait recours. Pour cela, chaque maire qui délivrerait des nouveaux billets en échange des anciens, ferait signer ces anciens billets par le cédant et y apposerait de nouveau son sceau. On pourrait ainsi renvoyer le faux billet à qui de droit.

Le jour de l'échéance arrivé, les anciens billets n'auraient plus cours, et après un temps à déterminer, tous ceux perdus ou non rentrés, seraient acquis à l'Etat.

Je crois que si le gouvernement adoptait cette mesure, elle aurait pour effet bien prochain de créer à son profit un impôt volontaire, percevable presque sans frais, et qui pourrait s'élever à un chiffre considérable ; car chaque propriétaire voudrait payer cet impôt qui lui procurerait de l'argent à 3 p. 0/0 l'an. Le propriétaire qui n'aurait pas besoin d'argent, en prendrait néanmoins à ce taux là, pour le prêter à 3 1/2 ou 4 p. 0/0 à son voisin qui ne serait pas propriétaire, et qui, conséquemment, n'aurait

pas la faculté de s'en procurer à 3 p. 0/0. Ainsi, s'il y a en France pour 80 milliards de propriétés, et que chaque propriétaire use de la faculté d'hypothéquer sa propriété pour seulement 25 p. 0/0, ce sera un capital de 20 milliards qui, à 3 p. 0/0, produira un impôt de 600 millions. Voilà de quoi remplacer l'impôt du sel et d'autres encore, tout aussi lourds pour la classe pauvre. Cet impôt enfin ne toucherait que les capitalistes, en les obligeant à prêter leur argent à un taux moins élevé. Ce serait justice, car jusqu'à présent, c'est la seule classe qui n'a pas payé d'impôt.

Cette mesure aurait aussi pour effet bien prochain de rendre la vie à l'agriculture et au commerce; elle mettrait de suite l'aisance partout, les achats se renouvelleraient, les chemins de fer s'achèveraient, les dessèchements de marais, les défrichements de terres incultes se feraient. Tous les ouvriers trouveraient de l'emploi, ils deviendraient rares et se feraient payer des journées qui les mettraient dans l'aisance. Tout le monde s'en ressentirait et le gouvernement verrait ses impôts bien payés et ses coffres s'emplier.

Je mettrai sous vos yeux un exemple :

Les chemins de fer construits et qui sont dans les meilleures conditions, l'Orléans, le Rouen, ne paient aujourd'hui ni dette ni intérêt, ni dividende; ceux en construction ont à peu près suspendus leurs travaux. Eh bien ! le chemin de fer d'Orléans, d'après ses produits nets, peut bien être évalué à 100 millions, accordez-lui 25 p. 0/0 de sa valeur, soit 25 millions, avec cela il paiera ses créanciers, ses intérêts, ses dividendes, ses fournisseurs. Tous ces créanciers paieront à leur tour les leurs et ainsi de suite, tout roulera comme avant et même mieux. Le chemin de fer de Paris à Lyon, a-t-il dépensé 60, 80 millions, donnez-lui 20 millions en billets, avec cela il continuera ses constructions. Mais il y aura mieux, personne ne voudra plus vendre des actions d'Orléans, à moins de 1,200 francs et plus qu'elles valaient il y a quelques mois, parce que ces actions à 1,200 francs rapportent encore 6 p. 0/0, et qu'il sera bien difficile de trouver un aussi beau placement. Personne ne voudra plus vendre de la rente sur l'Etat, des bons du trésor, à moins du pair, parce qu'au pair ces valeurs produisent 5 p. 0/0 et que c'est un bel intérêt. Si donc la rente remonte au pair, si les actions industrielles reprennent la valeur qu'elles avaient il y a trois mois, beaucoup de bonnes maisons qui ont dû suspendre leurs paiements, d'autres qui sont peut-être sur le point de s'arrêter, à cause de la dépréciation de ces valeurs et de la rente, reviendront sur l'eau, paieront leurs créanciers et retrouveront ce qu'elles ont perdu.

Pardon, citoyen, j'ai été peut-être un peu long, un peu confus et j'ai sans doute encore omis beaucoup de choses. Pour peu que mon projet mérite votre attention et que vous ayez besoin de quelques éclaircissements, disposez de moi sans réserve.

Salut et fraternité.

Signé : Jean BONNARDEL.

## Variétés.

### A L'ŒUVRE !

(Suite et fin.)

Le peuple souffre, souffre... Eh ! grâce à sa misère, Profanateurs du sein qui vous donna le jour, Dans sa fille pour qui votre obole est si chère Vous pouvez flétrir une mère A l'opprobre de votre amour !

La souffrance du peuple accroît votre bien-être ;  
C'est une ombre au tableau de vos prospérités,  
Un livre dont vos yeux aiment à se repaître  
Pour savoir de quel prix peut être  
Chacune de vos voluptés.

Honte alors et malheur sur toi, race insensée,  
Qui te ris de nos droits comme de ton devoir !  
Malheur ! demain peut-être, à ton chevet dressée,  
Tu verras la France offensée  
Se changer en fantôme noir !

Tes doigts alors crispés sur ta couche impudique,  
Pâle, l'œil effaré, tes dents claquant d'effroi,  
Que dira ta grandeur au fantôme magique,  
Qui, s'appelant la République,  
Brisera tes tables de lois ?

Tu viendras, mais en vain, couronnant les bassesses,  
Ange orgueilleux tombé de ton suprême rang,  
Racheter ton passé par d'indignes largesses  
Honte et malheur ! lâches promesses !  
L'or ne rachète pas le sang !

As-tu donc oublié le lugubre mémoire  
Qu'ont légué tes aïeux à leur postérité ?  
Ne t'en souvient-il plus ou ne veux-tu plus croire  
A ce grand drame expiatoire  
De l'ère de la Liberté ?

Alors comme aujourd'hui ta dédaigneuse tête  
Promenait ton cynisme en nos grands jours de deuil ;  
Il a suffi d'une heure au vent de la tempête  
Pour jeter sur ton char de fête  
Les plis d'un immense linceuil !

Ah ! si, te dépouillant des préjugés antiques,  
Si, renonçant au sort d'un imprudent enjeu,  
Tu regardais passer au bas de tes portiques  
Ce peuple aux plaintes prophétiques,  
Cette grande image de Dieu !

Oui, si, loin de juger le mal à l'épiderme,  
Tu voulais en fouiller les sombres profondeurs,  
Si, prenant le scalpel avec une main ferme,  
Tu fixais hardiment le terme  
Qu'attendent encor ses douleurs ;

Tu préviendrais peut-être une brise terrible  
Où le géant malade, en un suprême effort,  
Ira trier tes rangs de son bras inflexible,  
Comme un moissonneur passe au crible  
Et le bon grain et le grain mort !

Chassez votre torpeur, il en est temps encore.  
A l'œuvre ! entendez-vous ? A l'œuvre ! à l'œuvre enfin !  
S'il vous faut extirper le mal qui nous dévore  
Ne renvoyez pas à l'aurore,  
Il ne serait plus temps demain.

Voyez-vous ces abus dont les réseaux sans nombre  
Se croisent en tous sens sur le corps social,  
Ici, là-bas, partout, au grand jour comme à l'ombre,  
Depuis le chaume à l'aspect sombre,  
Jusqu'aux lambris du toit royal ?

Que fait de ces élus la légion tarée,  
Dans la fange accroupie aux genoux du pouvoir ?  
Peuple, approche et contemple une meute altérée...  
Elle dévore la curée  
Que chaque matin gagne au soir,

Où vont ces loups-cerviers, ces bandes de vampires ?  
Un lingot d'or pour sceptre, où vont ces rois du jour ?..  
Escortés du pouvoir qui leur tient lieu de sbires,  
Flairer au cœur les vieux empires !..  
Près d'un cadavre est le vautour !

La France, hélas ! n'est plus la France de nos pères.  
Dans la corruption son grand corps se dissout ;  
Un vieux sang vicié chauffe encor ses artères ;

Mais si nous scrutons ses viscères,  
La gangrène, la mort partout !

A qui la faute ? à qui doit en porter les peines ?  
Aux vils accapareurs d'un système perdu  
Qui partout, l'or en main, ont marchandé nos haines,  
Et caché nos antiques chaînes  
Sous celles d'un peuple vendu ;

A ces ambitieux, vides de gloire et d'âme,  
Dont le sophisme en vain masque la trahison,  
Qui devant l'étranger portent un cœur de femme,  
Et qui drapent notre oriflamme  
De leur symbolique toison.

La Révolution, pour sacrer sa mémoire,  
Leur a remis, au bout de son glaive vainqueur,  
La France... Qu'en font-ils, de la France ?.. Une foire  
Où tout se vend, même la gloire  
Au plus offrant enchérisseur.

Où tout s'offre et s'adjuge, honneur et conscience,  
Croyance, liberté, vertu, serment et foi ;  
C'est comme au temps de Rome, en notre pauvre France,  
Le signe de la décadence  
De l'empire du peuple-roi.

Le voilà ce fléau qui sourdement vous mine ;  
A vous, hommes de cœur, l'honneur des premiers coups !  
Il faut, pour arracher l'Etat à sa ruine,  
Trancher le mal dans sa racine,  
Eh ! bien, à l'œuvre, unissez-vous !

Elaguez sans pitié la plante parasite  
Qui dérobe la sève à l'arbre social ;  
Coupez le rameau mort, la branche décrépète  
Dont la contagion maudite  
Gagne déjà l'esprit vital.

Chassez avec mépris ces ministres parjures  
Pour qui l'Etat n'est rien, et le pouvoir est tout ;  
Ces lâches, mendiant places et sinécures,  
Titres à cacher des souillures  
Qui doivent se trahir partout.

Réfrénez les désirs d'un intérêt sordide  
Dont chaque nouveau jour vient agrandir l'essor ;  
L'amour de la patrie étant votre seul guide,  
Aux pieds de la tourbe cupide  
Renversez l'autel du veau d'or.

Erigés en honneur la vertu, la justice,  
Le devoir, le respect du serment de la foi ;  
Puis, de nos libertés relevant l'édifice,  
Assurez contre le caprice  
L'égalité devant la loi.

Organisez surtout la France prolétaire,  
Car le droit du travail est sacré pour toujours,  
Associez enfin et l'œuvre et le salaire ;  
Le peuple n'est point tributaire  
De ses sueurs ni de ses jours.

Courage ! hommes de cœur, il en est temps encore ;  
A l'œuvre, entendez-vous ? A l'œuvre, à l'œuvre enfin !  
Pour extirper ainsi le mal qui nous dévore,  
Ne renvoyez pas à l'aurore,  
Il ne serait plus temps demain.

Non, non ; car de plus près vient de gronder l'orage ;  
Car déjà la tempête étend ses bras vers nous ;  
Ecoutez, écoutez son suprême langage,  
Et de l'un à l'autre rivage,  
Entendez-vous ! entendez-vous ?  
Octobre 1843.

Francisque Ducros.

Le gérant responsable : Jacquet.

Lyon. — Imprimerie de GUYOT,  
Hôtel de la Manœuvrierie, rue de l'Archevêché, 1